

**L'UNION EUROPÉENNE À 25 : DIVERSITÉ DES ESPACES
ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

Document 1 Les niveaux de vie en Europe en 2002.

Document 2 Population et chômage dans l'Union européenne.

Document 3 L'entrée des États baltes dans l'Union européenne.

Document 4 L'intégration agricole des pays d'Europe centrale et orientale (PECO).

Document 5 L'Union Européenne : l'organisation de l'espace.

<u>QUESTIONS</u>

Question 1 (document 1)

1 point

Comparez les niveaux de vie de l'Autriche et de la Slovaquie. Qu'en concluez-vous ?

Question 2 (document 2)

1,5 point

Quel est le poids démographique des nouveaux membres de l'U.E. par rapport aux anciens ?

Question 3 (documents 1 et 2)

3,5 points

Présentez les conclusions que vous tirez de l'étude du PIB et du taux de chômage des anciens et des nouveaux membres de l'Union européenne ?

Question 4 (document 3)

1 point

Pourquoi les investisseurs scandinaves se précipitent-ils vers les États baltes ?

Question 5 (document 4)

3 points

Quels handicaps les agriculteurs des PECO doivent-ils surmonter pour devenir compétitifs dans l'Union ?

Question 6 (document 5)

3 points

Comment l'espace de l'U.E. est-il organisé ?

Quelle est la place des nouveaux États membres dans cette organisation ?

Synthèse

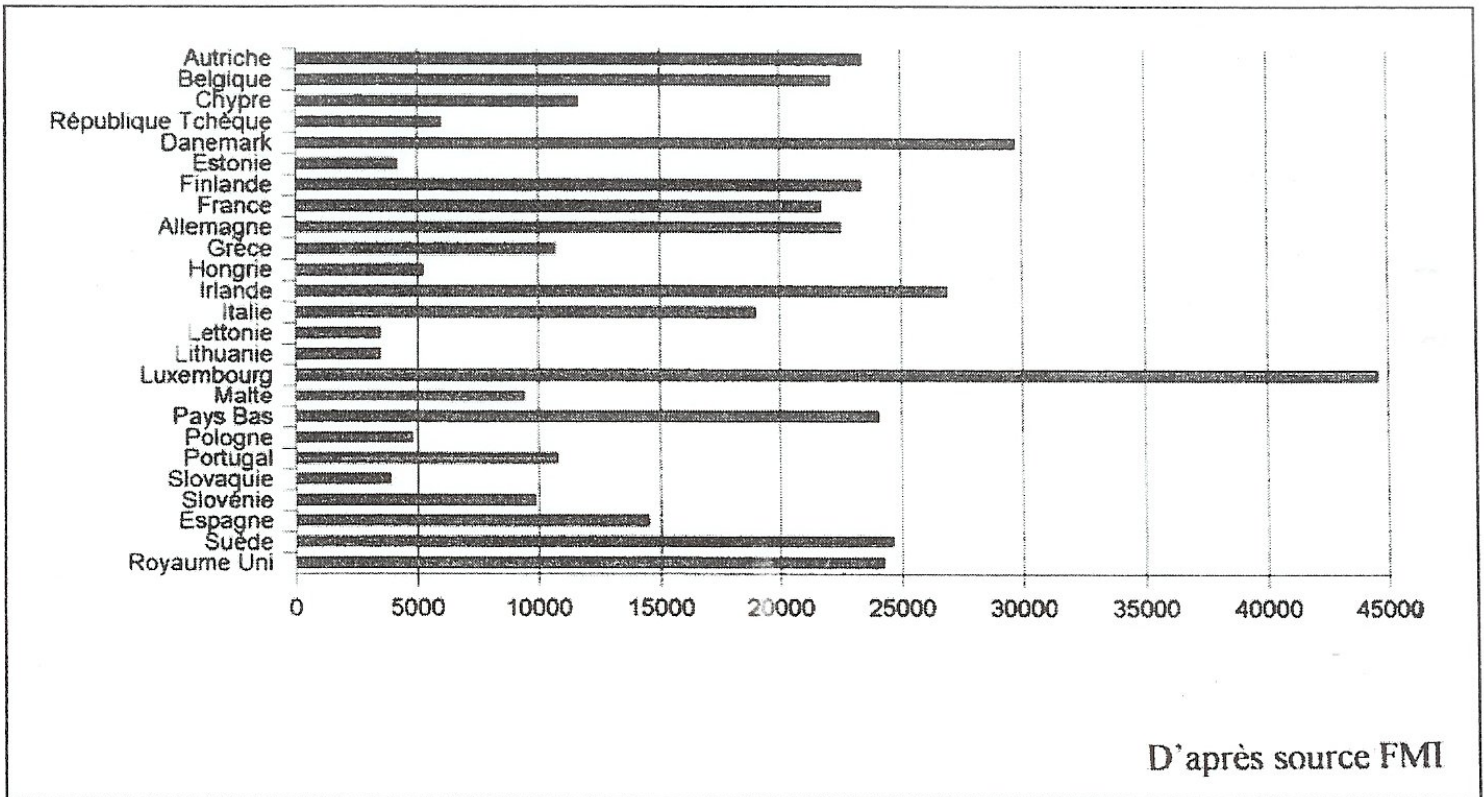
7 points

À partir de l'analyse des documents et de vos connaissances, rédigez un texte d'une vingtaine de lignes sur le sujet suivant :

« L'Union européenne à 25 : diversité des espaces et intégration des nouveaux membres »

Document 1

**Les niveaux de vie en Europe,
Produit Intérieur Brut/habitant en 2002 (en dollars).**



Document 2 : population et chômage dans l'Union européenne

Les 25 pays européens 15 + 10 nouveaux	Population en millions d'habitants en 2003	Chômage en % de la population active
Allemagne	82,40	9,30
Autriche	8,10	4,50
Belgique	10,30	8,10
<i>Chypre</i>	0,77	4,50
Danemark	5,40	6,00
Espagne	40,40	11,30
<i>Estonie</i>	1,40	9,70
Finlande	5,20	8,90
France	59,30	9,50
Grèce	10,60	9,60
<i>Hongrie</i>	10,20	5,80
Irlande	3,90	4,60
Italie	58,00	8,40
<i>Lettonie</i>	2,30	10,40
<i>Lituanie</i>	3,50	12,20
Luxembourg	0,40	3,90
Malte	0,40	8,10
Pays-Bas	16,10	4,00
<i>Pologne</i>	38,60	19,10
Portugal	10,30	6,90
République tchèque	10,30	7,60
Royaume-Uni	60,10	4,90
<i>Slovaquie</i>	5,40	16,50
<i>Slovénie</i>	2,00	6,50
Suède	8,90	6,00

D'après : "les clés de l'Europe 2004"
éditions Milan

Document 3 : L'entrée des Etats baltes dans l'Union européenne.

A priori, avec moins de 5 millions d'habitants nichés au fond du golfe de Finlande, les trois États baltes représentent une tête d'épingle en termes de marchés ou de pourvoyeurs de main-d'œuvre sur la mappemonde des multinationales. Pourtant, la tête d'épingle ne laisse pas les investisseurs indifférents. La Lituanie, dont la capitale Vilnius était surnommée la Jérusalem du Nord, la Lettonie, mi-catholique, mi-orthodoxe et l'Estonie protestante ont en commun d'être trois nations aux solides racines européennes, ayant longtemps appartenu aux empires allemand, suédois ou polonais et qui, annexées par Staline, avaient une énorme «soif» d'Europe lors de leur indépendance en 1991. Après quelques crises bancaires, les Etats baltes ont réussi leur stabilisation macroéconomique et la main-d'œuvre, polyglotte et bien formée, est bon marché, avec des salaires inférieurs en moyenne à 300 euros par mois. Enfin, grèves et manifestations sont rares. Rien d'étonnant donc, à ce que les Scandinaves en aient fait leur arrière-cour et y aient installé de nombreux ateliers de sous-traitance. [...]

D'après Y. Bourdillon, «*Les investisseurs scandinaves ont une longueur d'avance*», *Les Echos*, mercredi 12 juin 2002.

Document 4 : L'intégration agricole des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO)

L'adhésion de 10 nouveaux États membres en 2004 représente un enjeu important pour l'agriculture de l'Union européenne. Elle implique en effet une augmentation de 28 % des superficies agricoles de l'Union européenne et de plus de 60 % de sa main-d'œuvre agricole. La valeur ajoutée brute agricole n'augmente par contre que de 6 %. La productivité agricole dans les pays candidats est en effet nettement inférieure à celle de l'Union européenne à 15. L'agriculture de ces pays dispose donc d'un potentiel de modernisation important. Elle bénéficie par ailleurs de facteurs de production - qu'il s'agisse de la terre ou de la main-d'œuvre - nettement moins chers que l'agriculture européenne actuelle. Ces avantages comparatifs apparents pourraient, dans le cas d'une modernisation rapide, lui permettre de concurrencer l'agriculture des principaux pays européens. [...]

Différents facteurs expliquent la faible productivité de l'agriculture des PECO. Une agriculture de subsistance basée sur des exploitations individuelles de taille très réduite occupe une place nettement plus importante que dans l'Union européenne à 15 et fournit ainsi 50 % de la production agricole (20 % dans l'Union européenne à 15). [...]

Ces exploitations peu productives produisent essentiellement pour leur autoconsommation et commercialisent peu leur production qui ne répond pas aux normes européennes. Les exploitations sociétaires de taille nettement plus importante issues des anciennes exploitations collectives restent souvent gérées, du fait de la forte dispersion des titres de propriété, par leurs employés copropriétaires qui conservent pour objectif premier le maintien de l'emploi. Elles sont ainsi handicapées par une main-d'œuvre surabondante et peu efficace et manquent de capitaux. L'amélioration de la gestion des exploitations sociétaires et leur modernisation, ainsi que le développement d'une agriculture familiale et commerciale du type de celle prévalant dans l'Union européenne actuelle en lieu et place de l'agriculture de subsistance actuelle, restent nécessaires pour permettre le développement d'une production agricole compétitive dans les PECO. La modernisation des exploitations se heurte à l'insuffisance de crédits, et aux normes contraignantes de l'UE (traçabilité, normes sanitaires et environnementales...) tandis que la restructuration de l'agriculture de subsistance se heurte à l'incapacité du reste de l'économie à absorber le surplus de main-d'œuvre et à la résistance de la population concernée. [...]

D'après « les Notes Bleues de Bercy » (Numéro 248 du 1er au 15 mars 2003)

Document 5 : L'Union Européenne : l'organisation de l'espace.



D'après éditions Nathan terminales LES (2004) et Intercartes géographie 1^{ère}

1 les centres		2 les espaces organisés par le centre		3 nouvelles solidarités régionales	
	Espace central : grand centre décisionnel		Régions développées, intégrées au centre		Arc baltique, associant les régions littorales d'Helsinki à Copenhague
①	Régions centrales, cœur de l'espace central 1 région londonienne 2 Allemagne rhénane 3 Île de France 4 Italie du nord		Périphéries anciennes à développement rapide		Arc atlantique : façade occidentale de l'UE, de l'Ecosse au Portugal
			Périphéries nouvelles à développer prioritairement (dont Malte et Chypre, non figurées sur la carte)		Arc méditerranéen : dynamisme côtier, de Barcelone à Rome

Depuis la fondation du marché commun en 1962 par les membres fondateurs : l'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Belgique, l'Europe n'a cessé de s'enrichir de l'entrée de nouveaux pays dans cette union économique et douanière.

Les espaces de décision se sont organisés autour de l'axe central qu'on appelle la mégalopole européenne puisque cet espace regroupe l'essentiel de la population, de la richesse et des activités économiques. Les régions concernées sont celles de Londres, Francfort, Paris et la région Île de France et la Vénétie.

Ces pays donateurs bénéficient d'un niveau de vie satisfaisant, autour de 20.000 \$/hab./an en 2002.

Les régions les moins intégrées à l'Europe sont la Grèce, le Portugal et l'Italie du Sud qui, malgré le soutien financier que leur attribue l'UE (FEDER), présentent toujours des retards de développement : le revenu moyen des habitants ne dépasse pas 11.000 \$/an

La tendance actuelle consiste à se regrouper en fonction d'objectifs et de mode de vie mis en commun : ainsi les pays autour de la mer Baltique, de l'Océan Atlantique, de la méditerranée.

Quant à l'intégration des 10 nouveaux pays membres, elle sera facilitée par leur poids démographique. En effet, en dehors du géant Polonais (38,60 Millions d'habitants), leur influence démographique sera relative par rapport à l'ensemble des pays européens (ex : Malte : 400.000 habitants).

Toutefois, la mise en relation du taux de chômage (document 2) et du PIB de ces nouveaux pays européens (doc.1) montre un rapport évident entre chômage et pauvreté.

Le document 4 concernant l'intégration agricole montre un lourd retard des 10 nouveaux pays adhérents (des PACO). Le travail à accomplir sera important pour se mettre au niveau des exigences de productivité européenne. On comprend mieux pourquoi le document 5 désigne ces zones géographiques comme des périphéries à développer prioritairement.

On comprend mieux le niveau élevé du taux de chômage.

Cependant, en dépit de leur retard initial, l'entrée des Etats Baltes dans l'Union Européenne symbolise bien le dynamisme de ces pays qui sortent de la guerre froide pour intégrer l'économie libérale.

Ses habitants sont bien formés, prêts à rattraper leur retard pour devenir des citoyens européens.